

Témoignage de M O. (recueilli par texte transmis par internet + discussion téléphonique) :

Je suis arrivé en France en 2018. J'ai été débouté de ma demande d'asile et je suis en attente d'une réponse à ma demande de séjour pour raisons médicales. Je suis en France avec ma femme et mon fils qui est scolarisé en CAP 2 à Jean Jaurès.

Je suis paralysé d'un côté (bras et jambe) suite à un AVC et je me déplace avec des béquilles. J'ai aussi d'autres pathologies : je suis suivi en cardiologie, neurologie, hématologie et kiné. J'ai un suivi médical très lourd et un traitement prévu jusqu'en novembre 2020 (une consultation était programmée pour décembre 2019). J'ai montré tous les certificats médicaux aux policiers qui sont venus nous arrêter et notamment celui où il est écrit que j'ai impérativement besoin de la présence de ma femme pour tous les actes de la vie quotidienne car il y a « une limitation importante de l'autonomie » (centre médical Louis Guillou). Malgré cela, ils m'ont séparé de ma femme et de mon fils lors de l'arrestation.

Une trentaine de policiers ont investi l'hôtel de nuit pour chercher 2 familles, la mienne et une autre. Au début ils étaient calmes. Tout le monde a demandé à voir un médecin, un traducteur, des travailleurs sociaux et à pouvoir contacter les associations, ils nous ont dit « oui, demain matin » et ils nous ont forcé à partir. J'ai supplié les policiers de respecter nos droits. L'autre famille a résisté, alors ils ont appelé du renfort (une dizaine de camions je pense... pour 2 familles !). Ils ont scotché les mains, les pieds et la bouche des adultes de l'autre famille, les enfants étaient terrorisés et criaient. À ce moment-là les policiers étaient très énervés. Moi je n'ai pas résisté et je leur ai demandé de faire doucement mais ils étaient devenus très agressifs et 2 policiers m'ont saisi fortement par les bras. Il fallait faire vite mais je ne peux pas.